



ÉDITO

Vaccination

Opération spéciale ACSO

VOIR PAGE 3

DOSSIER

Patrimoine

La mémoire de la ville

VOIR PAGE 5

CHIFFRES-CLÉS 2020

Première approche du budget

Panorama des services rendus

VOIR PAGE 4



SOMMAIRE

02 - 03

Retour en images

04

Chiffres-clés

05

Dossier : Patrimoine

06 - 07

Actus

08

Infos & Agenda

CARNET

Naissances

→ Swann AUDEGOND le 5 janvier 2021

→ Margo DOUILLET-SANTER le 27 janvier 2021

Décès

→ David CARLIER le 10 décembre 2020

→ Jeannine VAN DE KERCKHOVE le 28 mars 2021

→ Jacques VAN DE KERCKHOVE le 28 mars 2021

Vous souhaitez faire paraître une information dans la rubrique Carnet ?

Remplissez le formulaire d'autorisation de parution (*disponible en mairie*) et joignez le cas échéant une photo en format jpeg, en précisant le nom de la ou des personnes photographiées.

Vous pouvez adresser vos éléments par courriel à :

communication@saintleudesserent.fr

Tout autre mode de transmission ne pourra être pris en compte.

Retrouvez toute l'actualité lupovicienne sur :

www.saintleudesserent.fr

📍 villesaintleuofficiel 📺 saintleudesserent

Mairie :

14, place de la Mairie - 60340 Saint-Leu d'Esserent

03 44 56 87 00

En raison du confinement,

jusqu'au 18 avril inclus :

Lundi au vendredi : 8h30 - 12h00 | 13h30 - 17h00

Fermeture le samedi

Journal d'informations municipales diffusé gratuitement dans tous les foyers :

- Directeur de publication : Frédéric BESSET
- Rédaction : Claire VERON et Robin LECLUSE, service communication
- Maquette : Kelly BRETON, service communication
- Photos : service communication et médiathèque de Saint-Leu d'Esserent
- Impression : Imprimerie ISL Creil 03 44 64 13 95
- Tirage : 2300 exemplaires - Dépôt légal à parution
- Courriel : communication@saintleudesserent.fr

La ville remercie les associations pour leur collaboration.



RETOUR EN IMAGES



Semaine
Olympique & Paralympique
Du 1^{er} au 6 février



Atelier pyrogravure
Centre de loisirs
Mercredi 10 février



Vacances d'hiver 2021
Centre de loisirs



Intervention du BDBUS
Médiathèque départementale de l'Oise
Vendredi 12 mars



Remise des médailles aux enfants
de la semaine Olympique & Paralympique
Mercredi 24 mars



ÉDITO : Une première contribution de la commune à la vaccination COVID-19

Chers habitants,

Les Pouvoirs Publics ont mis en place une campagne de vaccination à l'échelle nationale dans un premier temps puis en collaboration avec les communautés d'agglomération et les villes. La communauté d'agglomération Creil Sud Oise (ACSO) et la commune de Saint-Leu d'Esserent ont souhaité apporter leur contribution à cette campagne en permettant à un plus grand nombre d'habitants notamment les personnes fragiles de se faire vacciner. L'opération spéciale de l'ACSO à laquelle nous participons concerne une partie de la Faïencerie de Creil, située Allée Nelson. Les autres centres de Creil et de Nogent-sur-Oise restent actifs et réservables via Doctolib. Vous pouvez aussi vous faire vacciner chez certains médecins et pharmaciens de la ville.

Pour le centre de vaccination de la Faïencerie de Creil, **la commune de St Leu s'est portée volontaire pour recueillir les demandes de vaccination des habitants concernés et qui le souhaitent.** Cette opération s'adresse aux personnes **de 70 ans et plus** et aux personnes **de 50 ans à 69 ans** présentant **une pathologie à très haut risque pouvant entraîner une forme grave de la Covid-19.** Elles doivent, dans ce cas, présenter un certificat médical précisant la pathologie ainsi que l'aptitude à la vaccination.

Pour prendre rendez-vous dans le cadre de l'opération spéciale de l'ACSO, vous devez contacter le service social de la mairie **uniquement par téléphone au 03 44 56 60 02.** Vous communiquerez votre **nom**, numéro de **téléphone**, votre **adresse à Saint-Leu d'Esserent (obligatoire)** votre **date de naissance** et précisez si vous êtes en possession d'un **certificat médical (pour les personnes de 50 à 69 ans).**

Le **créneau horaire** vous sera communiqué par le centre de vaccination de la Faïencerie via **SMS ou téléphone.** La durée moyenne est de **30 à 40 minutes** dans le centre : 15 minutes avant l'injection (*questionnaire et entretien médical*) et 15 minutes de surveillance post-injection. L'accompagnement est **facultatif.** Si vous ne disposez d'aucun moyen de transport, vous pouvez demander un « **bon de transport** » à **votre médecin traitant.** La Sécurité Sociale prend en charge intégralement les frais. Si le centre de vaccination annule votre rendez-vous, vous serez **prévenus par téléphone.** Si vous souhaitez annuler ou reporter votre rendez-vous, vous devez contacter au plus vite le service social au **03 44 56 60 02.**

Nous avons envoyé un courrier à destination des professions de santé de St Leu, pour les remercier de leur implication en général et pour leur demander de bien vouloir relayer ces informations. Nous espérons que cet accompagnement vous permettra de vous faire vacciner dans les meilleures conditions. Nous restons à votre entière disposition pour toutes vos questions.

Le maire, Frédéric Besset

Première approche du budget, voici les chiffres-clés par services municipaux :



Retrouvez le budget complet dans votre prochain hors-série « Zoom budget ».

Patrimoine

Le service patrimoine : la mémoire de la ville

Ce service municipal a pour mission de promouvoir les richesses du patrimoine de Saint-Leu d'Esserent auprès de ses habitants et des visiteurs.

> Il mène plusieurs projets toute l'année :

- > Des recherches historiques sur la ville en collaboration avec les habitants ;
- > La conception d'actions éducatives pour les groupes scolaires ;
- > La gestion du musée municipal ;
- > La veille sur le patrimoine bâti : Abbatière, musée, sucrerie, etc. ;
- > L'organisation d'événements comme les Journées Européennes du Patrimoine ;
- > L'inventaire d'objets et la numérisation des archives photographiques de la mairie ;
- > La rédaction d'articles historiques.

Le patrimoine se met au numérique avec son rendez-vous bimensuel « Photos d'histoires ». Sur la page Facebook de la ville et le site Internet (*rubrique patrimoine*), retrouvez en vidéo commentée, l'analyse d'une carte postale, d'une photographie ou d'une gravure, représentative d'un aspect de l'histoire lupovicienne. La sucrerie, l'Oïse, la période d'après-guerre et bien sûr l'église prieurale, mais aussi la vie quotidienne y sont évoquées.

Le service vous livrera régulièrement dans ce journal une anecdote sur un nom de rue :

> Nous découvrons dans ce numéro : la Place Baroche

En 1863, Ernest Baroche fait l'acquisition d'un terrain situé à côté de la place de la Marine, entre le chemin de fer et l'Oïse. Jusqu'alors, ce terrain était occupé par une féculerie*.

Le nouveau propriétaire la remplace par une sucrerie qui passe alors pour être des plus modernes.

L'année suivante, Ernest Baroche se charge d'aménager à ses frais la place de la Marine, y fait planter des arbres et promet d'y amener l'éclairage au gaz. Au printemps 1864, les travaux sont terminés et selon le Conseil municipal du 19 mai 1864, la place de la Marine est devenue « la promenade la plus agréable et la plus

fréquentée de la ville ». Elle change alors de nom pour devenir la place Ernest Baroche, nom qu'elle porte toujours aujourd'hui.

Six ans plus tard, et alors que la sucrerie de Saint-Leu d'Esserent est en plein développement, Ernest Baroche se fait tuer héroïquement à la tête de son bataillon lors du siège de Paris par l'armée prussienne. Après sa mort, la sucrerie passe à la famille Eclancher qui réussira à la faire prospérer.

*Féculerie : activité industrielle du secteur agroalimentaire consistant à extraire la fécule des tubercules ou racines de diverses plantes, et à la traiter pour produire différents produits dérivés.



Place Baroche, fin 19^{ème} siècle, don de M. Danger © Archives municipales



Place Baroche, fin 19^{ème} siècle © Archives municipales

La brasserie de l'Hardillière fait peau neuve !

La fermeture imposée de certains commerces de proximité aura au moins permis à la brasserie de l'Hardillière, située au 6, Place de la République, de refaire toute sa décoration intérieure.

Monsieur Lhacene BENSALAH, gérant de l'établissement nous a confié avoir voulu faire travailler des entrepreneurs locaux. En ces temps incertains, il est nécessaire de s'entraider les uns les autres. Rien de tel que les entreprises locales pour cela.

Pour la rénovation intérieure, l'entreprise de BTP Créabat, basée à Chaumontel, a été sollicitée. Pour le travail de menuiserie, c'est l'entreprise A.C.B.M. située à Boran-sur-Oise. Enfin, pour la décoration, c'est le cabinet d'architecte Archi'Beau de Chantilly qui a été appelé.

Concernant Saint-Leu d'Esserent, la brasserie travaille régulièrement avec la boucherie 4 Saisons pour ses plats, mais aussi avec les deux boulangeries de la ville (*Tribut et Bolitt*). Pour le matériel électroménager de cuisine, Saint-Leu Cuisines est également mis à contribution. Enfin, pouvoir lire le journal de la Maison de la Presse, au milieu des décorations florales de l'Atelier Fée de Fleurs, c'est comme ça aussi que Monsieur BENSALAH voit les choses.

N'hésitez pas à commander au 09 50 50 06 47 et venir récupérer les plats en vente à emporter. Et n'hésitez pas à faire travailler vos entreprises locales !



Bernadette Potier : Un cri sur le parking

Bernadette Potier est une lupovicienne qui vient de sortir son premier roman policier, intitulé « Un cri sur le parking ».



L'histoire se déroule dans le département du Vaucluse, en 2006, sous la présidence de Jacques Chirac. Dans une période agricole mouvementée où les exploitants doivent s'adapter chaque jour aux nouvelles techniques modernes, l'auteure nous emmène découvrir un décor typique du sud de la France où s'entremêlent crimes, amours et sombres secrets de famille.

Le jeune lieutenant de police Dan Valoni doit élucider la disparition tragique du Maire du village de Marenne, Éric Duclais. Accident ? Meurtre ? L'homme politique avait beaucoup d'ennemis. Peu après, alors que la police fouille son passé trouble, toute la famille Duclais, défunt compris, disparaît sans laisser de trace... Sans corps ni témoins, peut-on encore trouver le fin mot de cette étrange affaire ?

Ce livre est le fruit de plus de 3 ans de travail accompli par Bernadette Potier. Il est le premier d'une série. À sa manière, l'auteure veut également rendre hommage au travail des policiers et des gendarmes en montrant une facette que nous n'avons plus l'habitude de voir dans les actualités modernes. Nous avons voulu terminer cette entrevue en demandant à l'auteure sa citation favorite : « Quoi que tu rêves d'entreprendre, commence-le. L'audace a du génie, du pouvoir, de la magie. » (*Goethe*).

Livre disponible à l'achat aux éditions JETS d'Encre et également disponible à la médiathèque.

Retrouvez une interview de Bernadette Potier en vidéo sur le Facebook de la ville le 20 mai prochain.

Information association

L'Association Intergénérationnelle des Amis du Patrimoine Clunisien de l'Oise (A.I.A.P.C.O.) accueille avec plaisir toute nouvelle adhésion. Cette association se réunit pour promouvoir et faire vivre par ses actions le patrimoine clunisien de l'Oise, dont celui de la ville.

MARLÈNE VIGREUX
Présidente de l'association
06 07 75 62 95
aiapco@orange.fr

PÔLE CULTURE

#PôleCultureEnLigne

En raison de la crise, le pôle culture se réorganise par des événements en vidéo et en direct sur la page Facebook de la ville, ou sur notre site internet en replay.

C'est un bel effort de la commune, nous vous espérons au rendez-vous !



1^{er} et 3^{ème} dimanche du mois (jusqu'à fin juin)

 **PHOTOS D'HISTOIRES**
Patrimoine en ligne

2^{ème} dimanche du mois (jusqu'à fin juin)

 **RENDEZ-VOUS AVEC LA BIBLIOTHÉCAIRE**
Médiathèque en ligne

14 avril 2021 à 17h00

 **SPECTACLE POUR ENFANTS à partir de 5 ans**
«Grandir ensemble sur notre Terre»
par la compagnie : *Debout les rêves*
Uniquement en Facebook LIVE le temps du spectacle !
Culture en ligne

18 avril 2021

 **RECYCLERIE DE VILLERS-SAINT-PAUL**
Tutoriel pour personnaliser un meuble
Culture en ligne

28 avril 2021 à 17h00

 **SPECTACLE DE MARIONNETTES à partir de 3 ans**
«Le rêve d'ANUNIAQ»
par la compagnie : *Les cailloux sensibles*
Uniquement en Facebook LIVE le temps du spectacle !
Culture en ligne



5 mai 2021

 **ATELIERS DE SCRAPBOOKING**
2 tutoriels pour les 6-9 ans et pour les 10 ans et +
Médiathèque en ligne

Les jeudis de mai 2021 à 18h00

 **RENCONTRES LITTÉRAIRES**
Interviews d'auteurs isariens
> 6 mai : Yann Vilain Cortie & Sylvain Rumello
> 13 mai : Olivier De Resseguier
> 20 mai : Bernadette Potier
> 27 mai : Sylvie Teper
Médiathèque en ligne

RESTEZ CONNECTÉS !



> sur la page Facebook
Ville de Saint-Leu d'Esserent

DU CÔTÉ DE L'AGGLOMÉRATION CREIL SUD OISE



Roissy-Picardie

Le projet de liaison Roissy-Picardie continue d'avancer. C'est un atout pour le développement économique de Creil, et plus largement de l'Oise, du Grand Amiénois et pour le pôle de Roissy. L'enquête publique liée au projet a récemment récolté plus de 3000 signatures en sa faveur.

Roissy-Picardie : de quoi s'agit-il ?

Cette nouvelle voie ferroviaire de 7 kms raccordera Paris-Creil-Amiens à la gare de Roissy TGV. Elle devrait voir le jour en 2025.

Le trajet entre Creil et cette gare ne prendrait alors que 22 minutes, contre 1h10 actuellement.

À l'horizon 2025, les usagers pourront rejoindre sans correspondance la gare de Paris Aéroport Roissy-Charles de Gaulle depuis les agglomérations de Chantilly, Creil, Pont-Sainte-Maxence, Clermont, Compiègne et Amiens.

EN BREF

Reprise de la collecte des déchets verts à partir du mardi 6 avril 2021.

Retrouvez le calendrier de collecte de Saint-Leu d'Esserent sur le site de l'Agglomération Creil Sud Oise : www.creilsudoise.fr rubrique «déchets».



CITOYENNETÉ

> Stationnement citoyen

Nous constatons une recrudescence de **stationnements qui ne respectent pas les marquages au sol**.

Cette négligence est préjudiciable à tous puisqu'elle réduit le nombre de places de parkings disponibles dans la ville. Nous vous demandons d'avoir un comportement « citoyen », la police municipale sera vigilante ces prochains jours.

> Stationnement PMR

A quoi servent les places PMR ?

Elles permettent aux Personnes à Mobilité Réduite de pouvoir descendre du véhicule plus facilement car elles sont plus larges, mais aussi de réduire le temps de trajet vers la destination (*commerçants, services, médecins, ...*) car elles sont plus proches.

On voit ici qu'il s'agit bien de places à utiliser pour une activité de courte durée.

En conséquence, afin de répondre à tous ces objectifs, nous vous demandons de :

> **Ne pas utiliser ces places**, même si le signe est présent sur votre pare-brise, **à partir du moment où la personne détentrice d'une carte d'invalidité n'est pas à bord**

> **Ne pas utiliser ces places pour un stationnement de longue durée**, adoptez là aussi un comportement citoyen et garez-vous sur une place banalisée. Cela sera utile pour une autre personne détentrice d'une carte d'invalidité et optimisera l'utilisation des 28 places « PMR » de la ville.

RAPPEL : Toute infraction de stationnement est susceptible d'aboutir à une **contravention d'un montant de 135 €**. Sachez qu'elle n'est jamais déposée de gaieté de cœur sur votre pare-brise !

AGENDA

Voir aussi les autres dates du **#PôleCultureEnLigne** en page 7.

SAMEDI 15 MAI

La nuit des musées 2021

> Musée de la Guesdière

En présentiel ou en ligne en fonction des consignes sanitaires.

DU 17 AVRIL AU 20 JUIN

USIMAGES : exposition photographique en plein air

> Coulée verte

Port du masque obligatoire et respect des gestes barrières.

En raison de la crise sanitaire, beaucoup de manifestations sont annulées, reportées ou adaptées.

RESTEZ CONNECTÉS !



> sur le site internet
www.saintleudesserent.fr



> sur la page Facebook
Ville de Saint-Leu d'Esserent



> consultez nos panneaux lumineux !

INFOS TRAVAUX

Suite à des travaux de purge sur la RD44, **la rue de l'Hôtel Dieu sera partiellement fermée** (du passage à niveaux vers le pont) **le jeudi 6 mai de 7h à 19h**.

Les passages piétons proches de la boulangerie seront réhabilités à cette occasion.

Pour sécuriser ce chantier, les rues Clos vert, Ferdinand Buisson, Pierre Sempastous (dans le sens RD92 vers la voie ferrée) et Jean Jaurès seront également fermées, sauf aux riverains et secours.

Une déviation depuis la RD92 est prévue pour se rendre à Saint-Maximin, Chantilly ou Senlis.

